



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des Commissaires

SÉANCE DU 4 MAI 2010
Volume 12 - numéro 13

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 4 mai 2010 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur France Dubé, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Direction générale
 - 4.1 Réorganisation administrative
 - 4.2 Engagement d'une direction d'établissement
 - 4.3 Nomination à la direction générale
 - 4.4 Correction de la résolution # 2010-485-CC
 - 4.5 Soumissions – travaux d'entretien des bâtiments
 - 4.6 Terrain de l'École Saint-Marc à Saint-Marc-du-Lac-Long
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Varia
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Rencontre du protecteur de l'élève
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-505-CC)

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la présentation, au comité exécutif, des orientations 2010-2011 qu'il propose et, par conséquent, la réorganisation administrative conséquente.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les orientations 2010-2011 proposées par le directeur général, monsieur Serge Pelletier;

CONSIDÉRANT la réorganisation administrative conséquente;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme, à compter du 1^{er} juillet 2010, la promotion des employés cadres suivants au poste de coordonnateur :

NOM	POSTE	SERVICE
Lemieux, Hélène	Coordonnatrice	Informatique
Lévesque, Jany	Coordonnatrice	Ressources matérielles et Transport scolaire
Pelletier, Vincent	Coordonnateur	Ressources humaines

QUE la Commission scolaire procède à l'ouverture d'un poste de coordonnateur-trice au Service des ressources financières dans les plus brefs délais pour combler la vacance suite au retour de monsieur Gérard Blanchet à son poste d'origine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-506-CC)

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle, qu'avec la démission annoncée pour une retraite bien méritée de madame Lise Nadeau, directrice de l'École primaire du Transcontinental, l'affichage à l'interne de ce poste a été réalisée. Le comité de sélection est en mesure de faire la recommandation unanime de la candidature de madame Sylvie Michaud qui est déjà à l'emploi de la Commission scolaire à titre de conseillère pédagogique.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le poste de direction d'école pour l'École primaire du Transcontinental deviendra vacant avec le départ à la retraite de sa titulaire, madame Lise Nadeau;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Sylvie Michaud à titre de directrice d'école à l'École primaire du Transcontinental selon les termes d'un contrat à durée indéterminée, à compter du 1^{er} juillet 2010, auquel s'applique une probation pour une période minimale d'une année;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-507-CC)

NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, rappelle la mise en place du processus de sélection pour le poste à la direction générale de la Commission scolaire suite à la démission annoncée de monsieur Serge Pelletier.

Monsieur Guilmont Pelletier fait le résumé des étapes réalisées. Il annonce que le comité de sélection est en mesure de faire la recommandation unanime de la candidature de monsieur Bernard D'Amours qui est déjà à l'emploi de la Commission scolaire à titre de directeur de centre au Service de l'éducation des adultes, de la Formation professionnelle et du Service aux entreprises.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le poste à la direction générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs deviendra vacant suite à la démission de son titulaire, monsieur Serge Pelletier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage monsieur Bernard D'Amours à titre de directeur général selon les termes d'un contrat à durée indéterminée, à compter du 25 mai 2010, auquel s'applique une probation pour une période minimale d'une année;

D'autoriser le président, monsieur Guilmont Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-508-CC)

CORRECTION DE LA RÉOLUTION # 2010-485-CC

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'une erreur s'est glissée au niveau de la date effective de sa démission dans la résolution # 2010-485-CC. Il recommande qu'on procède à la correction afin d'éviter tout quiproquo éventuel à propos de la date effective de son départ.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que, dans sa lettre de démission, Monsieur Serge Pelletier précise qu'il quittera définitivement la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs en date du 20 mai 2010;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu erreur dans la résolution # 2010-485-CC;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

D'accepter la démission de monsieur Serge Pelletier au poste de directeur général et que sa date effective de fin d'emploi à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est le 20 mai 2010;

QUE la présente résolution annule et remplace la résolution # 2010-485-CC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-509-CC)

SOUSSIONS – TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des salles de toilettes à l'École Desbiens de Dégelis;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 30 avril 2010, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 56 000 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Andrée Truchon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la réfection des salles de toilettes à l'École Desbiens de Dégelis;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-510-CC)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Carl Charron, architecte» de Rivière-du-Loup pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures de l'École Litalien de Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Carl Charron, architecte» suite à l'ouverture, le 23 avril 2010, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Couvertures Victo 2000 inc.» de Victoriaville pour la somme de 69 000 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Couvertures Victo 2000 inc.» de Victoriaville pour la réfection des toitures de l'École Litalien de Trois-Pistoles;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-511-CC)

TERRAIN DE L'ÉCOLE SAINT-MARC À SAINT-MARC-DU-LAC-LONG

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que l'École Saint-Marc à Saint-Marc-du-Lac-Long est établie sur un terrain qui appartenait à la Fabrique de la paroisse et que, dernièrement, la Municipalité a procédé à son acquisition. Monsieur Pelletier recommande de profiter de ce changement pour évaluer la pertinence que la Commission scolaire devienne propriétaire du terrain de son école.

Après délibérations, on convient de poursuivre les discussions avec la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long pour connaître à quel prix et à quelles conditions la Commission scolaire pourrait éventuellement acquérir le terrain de l'École Saint-Marc.

Il s'agit d'un dossier qui reviendra devant le conseil des commissaires.

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, donne un compte rendu de leur rencontre du mois de mai 2010. Les principaux sujets discutés furent :

- Présentation, par madame Christiane Séguin et monsieur Christian Ouellet, de la future convention de partenariat et des futures conventions de réussite;
- Présentation, par madame Hélène Lemieux, du fonctionnement de la salle de visioconférence et de l'Active Board;
- Remerciements à monsieur Serge Pelletier, directeur général de la Commission scolaire;
- 13 parents iront au congrès de la FCPQ au mois de mai 2010;
- Madame Isabelle Bergeron dépose des rapports de délégation sur le comité COSMOSS et sa lettre de démission comme membre du comité de parents.

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

RENCONTRE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la récente adoption du Règlement # 10 «Procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs» et de l'engagement d'un Protecteur de l'élève (monsieur Marcien Proulx) conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Monsieur Pelletier donne un résumé du cheminement de carrière de monsieur Proulx et invite ce dernier à présenter aux commissaires son nouveau rôle à la Commission scolaire.

Monsieur Marcien Proulx explique comment il compte aborder le rôle de protecteur de l'élève et se rend disponible pour répondre à l'ensemble des questions des commissaires.

PROCHAINE SÉANCE

Le 18 mai 2010 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-512-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale